

# Vaudois!

N°12 - 29 avril 2026

Le média d'opinion libérale-radical

## Initiative 10 millions: le pari dangereux

Plafonner la population, dénoncer les accords avec l'Union européenne, restreindre la main-d'œuvre: l'initiative soumise au vote le 14 juin aurait des conséquences concrètes sur l'économie, la sécurité et la vie quotidienne. Décryptage

Pages 4-7



Keystone/Laurent Gillieron

### Interview

Isabelle Moret s'exprime sur le salaire minimum

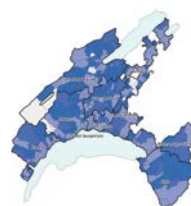
Pages 8-9



### Parti pris

Deuxième tour des élections communales

Page 10



### Portrait

Martine Perey-Schmidt, jeune retraitée

Pages 14-15



# La peur comme boussole



Par  
**Nasrat Latif**  
Rédacteur en chef

L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» est officiellement intitulée «initiative pour la durabilité». Et pour cause, puisqu'elle entend inscrire dans la Constitution le principe d'un «développement durable de la population, en particulier en vue de protéger l'environnement et dans l'intérêt de la conservation durable des ressources naturelles». Un lexique qui interpelle quand on connaît l'engagement modéré des initiants pour la cause environnementale.

Ce combat environnemental n'est pourtant pas central dans les arguments développés lors des débats ou sur les réseaux sociaux. Une catégorie de personnes est en revanche systématiquement mise en avant, présentée comme la cause de (presque) tous nos maux: le requérant d'asile.

Que les choses soient claires, d'emblée: nous voulons une immigration qui corresponde à nos valeurs. Les personnes qui commettent des crimes, abusent du système ou refusent de s'intégrer n'ont rien à faire chez nous.

Cela étant dit, apportons un peu de perspective. Au 31 décembre 2025, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat aux migrations, les demandeurs d'asile (25'781 personnes, en baisse

pour la deuxième année consécutive) représentaient 1,07% de la population étrangère en Suisse (2'414'408 personnes).

Une baisse, même conséquente, de cette fraction de la population ne peut constituer une réponse sérieuse aux craintes, tout à fait légitimes, soulevées par l'initiative soumise au vote le 14 juin. Car le problème n'est pas celui que l'on désigne: il est bien plus large, et appelle des réponses autrement plus exigeantes.

Lors du congrès le PLR Vaud le 23 avril, la présidente de la commission de politique de sécurité du Conseil national, Jacqueline de Quattro (*lire en page 7*), a rappelé qu'après le Brexit et la sortie de la Grande-Bretagne de l'accord Schengen/Dublin, le pays a été «submergé par l'immigration illégale et la criminalité».

De son côté, Christelle Luisier a souligné que même «La Nation», le journal de la Ligue vaudoise, s'opposait à l'initiative. Une initiative qui, selon la présidente du Conseil d'Etat, porte même atteinte au fédéralisme: le plafond de 10 millions étant appliqué de manière identique à tous les cantons, sans prise en compte de leur croissance. Elle en a profité pour présenter des solutions concrètes permettant de répondre aux problèmes soulevés par le texte, notamment sur la question des infrastructures, avec, à terme, deux milliards de francs prévus pour les métros lausannois qui «profiteront à tous les Vaudois». Puis de s'attaquer aux interminables procédures qui empêchent la construction de logements, grâce à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire

et des constructions, actuellement en consultation.

Je vous l'accorde, ces propositions claquent moins que «Pas de Suisse à 10 millions!». Cette approche est, comme relevé par Florence Bettschart-Narbel, «moins spectaculaire et plus exigeante». Plus responsable et plus respectueuse aussi, car elle ne joue pas avec la peur des gens. Entre un slogan rassurant et des solutions pragmatiques, le choix devrait être évident.

## SOMMAIRE

■ **Florence Bettschart-Narbel**  
Salaire minimum  
Page 3

■ **Dossier**  
Initiative «Pas de Suisse à 10 millions»  
Pages 4-6

■ **Jacqueline de Quattro**  
Initiative «Pas de Suisse à 10 millions»  
Page 7

■ **Interview**  
Isabelle Moret sur le salaire minimum  
Pages 8-9

■ **Parti pris**  
2ème tour des élections communales  
Page 10

■ **Parti pris**  
Echos du Grand Conseil  
Pages 11-12

■ **Parti pris**  
Page 13

■ **Portrait**  
Martine Perey-Schmidt  
Page 14-15

■ **IA Point comme nous**  
Jordan & Maria Carolina  
Page 16

# Salaire minimum: ne cassons pas ce qui fonctionne



Par  
Florence  
Bettschart-Narbel  
Présidente PLR Vaud,  
Députée

Le canton de Vaud ne connaît pas de salaire minimum légal généralisé, et ce n'est pas un hasard. Notre modèle repose sur un pilier essentiel: le partenariat social. Depuis des décennies, employeurs et syndicats négocient des conventions collectives de travail (CCT) adaptées aux réalités des branches. Ce système fonctionne: il garantit des conditions de travail solides, évite les conflits et assure une paix du travail qui fait la force de la Suisse.

Les initiatives soumises au vote veulent rompre avec cet équilibre. En imposant un salaire minimum uniforme qui primerait même sur les CCT, elles affaiblissent ce partenariat au lieu de le renforcer. C'est un véritable changement de paradigme: on passe d'un modèle négocié à un modèle imposé, rigide et déconnecté du terrain.

Plus grave encore, ces initiatives relèvent d'une véritable surenchère syndicale. Les mêmes acteurs qui négocient et signent des CCT viennent ensuite les torpiller par la voie politique en imposant un salaire minimum étatique. Ce double jeu affaiblit un système qui a fait ses preuves, crée de l'insécurité et mine la confiance entre partenaires sociaux.

Cela dans un canton déjà parmi les plus généreux en matière de politique sociale. Subsidés à

l'assurance maladie, PC Familles, aides ciblées: Vaud soutient largement les ménages les plus faibles. A cela s'ajoute un salaire médian élevé, signe d'une économie qui crée et redistribue déjà de la valeur.

Ajouter une contrainte uniforme, sans tenir compte des réalités sectorielles, n'est pas sans conséquences. Elle risque de fragiliser les PME, de peser sur les petits commerces et de réduire les opportunités pour les personnes peu qualifiées ou en formation.

C'est aussi l'attractivité du canton qui est en jeu. A force d'accumuler les contraintes, on fragilise

ce qui permet précisément de financer notre modèle social. Sans entreprises dynamiques, il n'y a pas de redistribution durable.

Le contre-projet trace une voie plus responsable. Il respecte le partenariat social, donne la primauté aux CCT et permet d'agir de manière ciblée là où c'est nécessaire, sans casser les équilibres existants.

Au final, la question est simple: voulons-nous affaiblir un modèle qui a fait ses preuves, ou l'adapter intelligemment?

Le 14 juin, l'enjeu est clair. Refuser les initiatives, c'est défendre un modèle qui fonctionne. Soutenir le contre-projet, c'est choisir une solution pragmatique, ancrée dans les réalités vaudoises.

Mobilisons-nous. Rien n'est joué. En 2011 déjà, le refus n'avait tenu qu'à un fil. Aujourd'hui plus que jamais, chaque voix compte.

2x NON aux initiatives. OUI au contre-projet.

Publicité

**cdle**  
CERCLE DÉMOCRATIQUE  
LAUSANNE

## LA VIGNE VAUDOISE

face à un tourant décisif

Consommation en baisse  
Concurrence internationale  
Changement climatique

Un dossier du *Bulletin* qui questionne l'équilibre entre marché, patrimoine et avenir.

Lire le dossier complet →

[cercle-démocratique.org](https://cercle-démocratique.org)

# Les dangers de l'initiative 10 millions

Par  
Nasrat Latif

## L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions», en votation le 14 juin aurait de lourdes conséquences sur le quotidien des Suisses. Tour d'horizon de ses implications

L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)» exige un plafonnement de la population résidente à 10 millions d'habitants avant 2050. La Suisse compte actuellement 9,1 millions d'habitants. Dès le seuil de 9,5 millions, qui serait atteint dès 2031 selon les projections officielles, elle imposerait des mesures restrictives en matière de migration. A défaut de résultats, les accords internationaux favorisant la croissance démographique seraient dénoncés, en particulier l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Ces exigences, inscrites dans le texte de l'initiative, placeraient la Suisse dans une situation critique dans cinq ans déjà.

### Enjeux démographiques

Selon une étude de l'Université de Genève, d'Ecosys et de l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (Ireg), mandatée par la Fédération des entreprises romandes, le solde migratoire annuel de 49'000 personnes devrait être ramené à

23'700 dès 2035 pour respecter le plafond de 10 millions d'habitants. Soit une réduction de plus de moitié pour atteindre l'objectif fixé par l'initiative. Or, les flux liés à l'asile étant limités (entre 15'000 et 30'000 entrées annuelles durant la décennie 2020), cette réduction toucherait essentiellement la migration de travail. Conséquence, selon l'étude: la population active (20-64 ans) connaîtrait une diminution rapide, avec un écart de quelque 300'000 personnes en 2050 entre le scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique et celui en cas d'acceptation de l'initiative.

Outre la diminution de la population active, l'initiative entraînerait, selon l'étude, un renforcement du vieillissement démographique et une baisse indirecte de la natalité - la population migrante étant en moyenne plus jeune et ayant davantage d'enfants.

**«Les projections évoquent un déficit pouvant atteindre 460'000 équivalents plein temps d'ici 2035»**

Avec le départ à la retraite des baby-boomers et un taux de natalité historiquement bas, les projections évoquent un déficit pouvant atteindre 460'000 équivalents plein temps d'ici 2035. L'impact sur les finances

publiques serait également conséquent, le vieillissement accéléré pesant sur les assurances sociales, AVS en tête, tandis qu'une croissance plus faible de la masse salariale réduirait les recettes.

### Vie quotidienne

Les secteurs les plus exposés, car particulièrement dépendants de la main-d'œuvre étrangère, sont la construction, l'hôtellerie-restauration, les transports, l'agriculture et la santé.

Environ un tiers du personnel dans nos hôpitaux est d'origine étrangère. Au CHUV, cette part s'élève même à 43%. Les EMS, les crèches, les services d'aide et les soins à domicile peinent également à recruter de la main-d'œuvre locale. Conséquences concrètes en cas d'acceptation de l'initiative: une prise en charge moins bonne pour les patients, des délais d'attente qui s'allongent et des opérations reportées.

Dans l'hôtellerie-restauration, deux établissements sur trois emploient du personnel issu de l'espace UE/AELE. Les mesures instaurées par la branche pour renforcer la formation professionnelle de la main-d'œuvre locale ne «suffisent pas pour compenser la pénurie structurelle de spécialistes», selon GastroSuisse. La faitière souligne que les frais de personnel représentent 51% du chiffre d'affaires du secteur, alors qu'ils n'étaient que de 43%

## Une large alliance contre l'initiative

Une large alliance s'oppose clairement à l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!». Dans les partis, on compte notamment le PLR, Le Centre, les Vert'libéraux, le Parti évangélique, les Verts et le Parti socialiste.

Les organisations économiques la rejettent également fermement, à l'image de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), du Centre patronal, d'économiesuisse, de constructionsuisse, de GastroSuisse, de Commerce Suisse, de la Fédération suisse du tourisme, de Swissmem ou encore de l'Union suisse des arts et métiers (USAM).



Outre la diminution de la population active, l'initiative entraînerait un renforcement du vieillissement démographique et une baisse indirecte de la natalité

au début des années 2000. Son vice-président, Gilles Meystre, s'alarme: «Un resserrement supplémentaire du marché du travail ferait exploser les coûts. Nos entreprises ne pourraient pas faire face à ce choc». Conséquences pour les clients: heures d'ouverture limitées, hausse des prix, baisse de qualité et fermetures d'établissements.

### Sécurité en jeu

La sécurité en Suisse est directement liée à la coopération avec l'Union européenne. En cas d'acceptation de l'initiative, les accords de Schengen/Dublin - liés à celui de la libre circulation des personnes - tomberaient. Les polices suisses perdraient alors leur accès au système d'information Schengen (SIS), qui permet de retrouver des personnes et des objets recherchés (armes, voitures, etc.). Un outil essentiel pour lutter contre la criminalité transfrontalière, l'immigration

Suite en page 6 ▶

**Confort-lit**  
DEPUIS 1989

37  
ans

**Fauteuil relax + conseil personnalisé = confort idéal**  
Offrez-vous le bien-être sur mesure !



**YVERDON**  
**LAUSANNE**  
**GIVISIEZ**

Av. de Grandson 60  
Rue Saint-Martin 34  
Route des Fluides 3

024 426 14 04  
021 323 30 44  
026 322 49 09

confort-lit.ch

illégal, le crime organisé et le terrorisme.

### Hausse des demandes d'asile

Selon l'Office européen de la statistique (Eurostat), les accords de Schengen/Dublin empêchent plus de 300'000 migrants économiques déboutés chaque année dans l'UE de déposer une nouvelle demande d'asile en Suisse. En cas d'acceptation de l'initiative, ce verrou sauterait et les renvois vers les Etats Dublin deviendraient impossibles. Le système d'asile suisse se retrouverait submergé, en particulier les cantons et les communes qui devront gérer un afflux incontrôlé.

### Menace sur la voie bilatérale

En provoquant la résiliation de la libre circulation des personnes, l'initiative mettrait en péril l'ensemble des accords des Bilatérales I, qui tomberaient automatiquement dans les six mois en raison de la clause guillotine. Dans le contexte géopolitique actuel et au vu de l'importance du marché européen pour l'économie suisse, les conséquences se-



Certains accords internationaux seraient dénoncés, en particulier l'Accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'UE

raient particulièrement lourdes, notamment pour de nombreuses PME.

Renoncer à la libre circulation des personnes aurait également des conséquences directes aux frontières. La multiplication des contrôles provoquerait des temps d'attente et des embouteillages encore plus massifs. Voyager deviendrait aussi plus compliqué pour les Suisses comme pour les visiteurs étrangers, y compris pour les non-Européens, avec un impact direct sur le tourisme.

Au regard de ces éléments, l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions» apparaît comme une réponse simpliste à des enjeux complexes. En voulant plafonner la population sans tenir compte des réalités économiques, démographiques et internationales,

**«Les polices suisses perdraient alors leur accès au système d'information Schengen (SIS), qui permet de retrouver des personnes et des objets recherchés (armes, voitures, etc.)»**

elle fragiliserait des équilibres essentiels au bon fonctionnement du pays. Ses conséquences, loin de se limiter à la seule question migratoire, se feraient sentir dans la vie quotidienne, la sécurité, les services publics et la prospérité économique. Plutôt que d'apporter des solutions, elle risquerait ainsi d'aggraver les défis auxquels la Suisse est déjà confrontée.



Environ un tiers du personnel des hôpitaux suisse est d'origine étrangère. Au CHUV, cette part s'élève à 43%

## Le Conseil d'Etat ne veut pas de l'initiative

Le Conseil d'Etat vaudois appelle à rejeter l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» en raison des risques majeurs qu'elle induit sur «la prospérité du canton et in fine sur les prestations et la qualité de vie de la population».

A ses yeux, «seule une immigration qualifiée pourra compenser, à moyen terme, les départs à la retraite», soulignant par ailleurs que l'initiative «ne répond pas aux défis qu'elle soulève». Dans la presse, la présidente du Gouvernement Christelle Luisier affirme que le texte pourrait même les aggraver, ajoutant que «cette initiative ne crée pas de logements, ne libère aucun terrain et ne simplifie aucune procédure».

# La stabilité plutôt que le chaos



Par **Jacqueline de Quattro**  
Conseillère nationale

Pas de Suisse à 10 millions! L'initiative peut séduire. La croissance de la population ces dernières années suscite en effet de fortes craintes dans notre pays. Le manque de logement, les bouchons sur les routes, les hôpitaux débordés, les écoles sous tensions, les profiteurs de l'asile, le deal de rue sont souvent attribués à l'immigration. Mais la réponse à ces inquiétudes, qui doivent être prises au sérieux, est contre-productive.

Que nous le voulions ou non, nous dépendons de l'immigration. L'UDC veut plafonner la population en s'en prenant frontalement à la libre circulation des personnes. Une initiative de tous les dangers.

Dire oui à l'initiative signifie mettre en péril les Bilatérales I. Elles tomberaient automatiquement en raison de la clause guillotine. Accords qui ont accru notre prospérité depuis plus de 25 ans et qui nous permettent d'exporter plus de 50% de nos marchandises vers l'UE, soit trois fois plus que vers les USA. S'en priver serait économiquement une catastrophe.

Géopolitiquement aussi. Dans un contexte sécuritaire volatile, voulons-nous vraiment prendre le risque de tendre encore plus les relations avec nos voisins? Présidente de la commission de politique de sécurité du Conseil national, je peux vous assurer que notre pays a intérêt à conserver un partenariat stable avec les Européens.

**«Que nous le voulions ou non, nous dépendons de l'immigration»**

Fixer une limite arbitraire de la population aggraverait aussi la pénurie de main-d'œuvre. Nos entreprises éprouvent des difficultés croissantes à recruter, que ce soient des ingénieurs, des informaticiens, ou encore du personnel dans la restauration-hôtellerie et dans la santé.

L'arrivée des jeunes ne compensera pas les départs à la retraite des travailleurs issus de la génération du «baby-boom». Durant les dix prochaines années, le nombre de retraités augmentera de 26% contre 2% seulement

pour les actifs. La relève n'est donc pas assurée.

En outre, l'initiative entraînerait la fin des accords Schengen/Dublin et de la coopération en matière de sécurité. La police et les services de renseignement seraient privés d'informations essentielles. Et notre système d'asile submergé. Ces accords empêchent plus de 300'000 migrants déboutés chaque année dans l'UE de déposer une nouvelle demande chez nous.

La libre circulation fait partie de la solution mais il faut l'adapter aux besoins de notre pays. Le PLR y travaille. Dans le secteur du logement, il se bat notamment pour une accélération des permis de construire et des procédures d'opposition, pour une transformation des bureaux en logements. Dans les transports, il réclame plus d'investissements dans les infrastructures.

Dans le domaine de l'asile, la Suisse doit sanctionner les pays d'origine qui ne coopèrent pas lors de la réadmission de leurs ressortissants. Effectuer promptement le renvoi des demandeurs ayant commis des infractions pénales. Mettre fin au tourisme médical. Arrêter les admissions «provisoires» de séjour qui durent des années!

Le 14 juin, rejetons une initiative qui met un terme à la voie bilatérale, menace les places de travail et notre prospérité, rend la police sourde et aveugle et fait exploser notre système d'asile. Optons pour la stabilité plutôt que pour le chaos!

Publicité



**CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY**

**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
www.cavedelacrausaz.ch  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte  
CHF 8.70 la bouteille

**Offre spéciale carton de dégustation**

<b>5 x 70 cl.</b>		
<b>Cave de la Crausaz Féchy</b>	Féchy AOC La Côte	CHF 43.50
<b>5 x 70 cl.</b>		
<b>Cave de la Crausaz rouge</b>	Les Bourrons, assemblage	CHF 43.50
<b>5 x 70 cl.</b>		
<b>Rosé La Crausaline</b>	Pinot Noir	CHF 45.00

**Prix du carton CHF 132.00**

Sous réserve de changements

**Je commande \_\_\_\_\_ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton (uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

NP/lieu : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

TRIB

# «Tout refuser déroule le tapis rouge aux initiatives de la gauche»

Par  
Nasrat Latif

**Les Vaudois se prononceront le 14 juin sur l'instauration d'un salaire minimum. Le Conseil d'Etat, sous l'égide d'Isabelle Moret, propose un contre-projet. Interview**

**Isabelle Moret, défendre le principe d'un salaire minimum ne va pas de soi pour la droite. Comment convaincre les membres PLR de soutenir le contre-projet?**

Refuser tout en bloc serait une très mauvaise idée. Une partie importante de la population estime aujourd'hui qu'un salaire minimum est nécessaire. Cinq cantons (Neuchâtel, Jura, Genève, Tessin et Bâle-Ville) l'ont déjà introduit. Souvenez-vous, dans le canton de Vaud, près de la moitié des électeurs s'y étaient montrés favorables en 2011 (49%)!

Le 14 juin, nous aurons donc le choix entre des initiatives qui mettent à mal le partenariat social et fixent d'une manière uniforme un salaire indexé annuellement. Ou le contre-projet du Conseil d'Etat qui propose une solution pragmatique, qui n'intervient que là où il n'y a pas d'accord solide entre les partenaires sociaux avec des exceptions qui permettent de s'adapter aux réalités des différents secteurs.

Autrement dit, accepter le contre-projet permet de garder une certaine maîtrise. Tout refuser en bloc déroule le tapis rouge aux deux initiatives.

**Qu'est-ce qui différencie fondamentalement votre contre-projet des initiatives de la gauche?**

Plusieurs éléments distinguent notre contre-projet des deux initiatives, beaucoup plus rigides.

Les initiatives imposent un modèle uniforme. C'est-à-dire un salaire minimum indexé automatiquement chaque année qui prime sur les conventions collectives de travail existantes et sur les contrats-types de travail prévoyant des salaires minima obligatoires. Elles ne prévoient que quelques rares exceptions, notamment dans l'agriculture, avec un salaire différencié.

**«Le contre-projet respecte le partenariat social qui fait la force de notre pays»**

En revanche, le contre-projet respecte le partenariat social qui fait la force de notre pays. Il introduit un salaire minimum uniquement pour pallier l'absence d'une convention collective étendue, sans remettre en cause ce qui fonctionne déjà. Nous avons également prévu des exceptions ciblées afin d'éviter des conséquences fâcheuses notamment pour les jeunes et les personnes en insertion. Notre modèle ne



prévoit pas d'indexation automatique, mais un examen annuel qui permettra de s'adapter notamment en fonction de la conjoncture.

**En quoi le contre-projet permet-il de préserver le rôle des CCT?**

C'est le cœur du texte. En Suisse, les salaires ne sont pas fixés par l'Etat. Ils sont déterminés de manière individuelle dans le contrat de travail ou dans les accords entre les partenaires sociaux. Lorsque le partenariat social se concrétise par la fixation de salaires minima dans une CCT, qui est ensuite étendue, cela fonctionne bien. Le contre-projet le reconnaît clairement, les conventions collectives étendues continueraient de primer. Autrement dit, si une branche a déjà négocié



Keystone/Valentin Flauraud

des conditions solides, rendues obligatoires à toute la branche par une décision étatique, rien ne changerait.

**«Forts des différentes expériences de salaire minimum appliqué en Suisse, nous avons été particulièrement vigilants»**

Les initiatives ont une approche inverse. Elles exigent un minimum légal de 23 francs qui s'imposerait même si une CCT étendue prévaut.

En résumé, le contre-projet protège un principe essentiel de notre économie, la négociation plutôt que la contrainte.

**Que reprenez-vous de l'expérience genevoise, et en quoi Vaud s'en distingue-t-il?**

L'expérience genevoise a prouvé qu'il ne faut pas sous-estimer l'impact d'un salaire minimum sur l'emploi. Le législateur avait sous-estimé par exemple les conséquences sur les jobs d'été des étudiants. Résultats: ils ont dû revoter en mars dernier pour rajouter cette exception. Forts des différentes expériences de salaire minimum appliqué en Suisse, nous avons été particulièrement vigilants. Notamment en établissant une liste ciblée d'exceptions qui pourra être adaptée si les besoins sont prouvés.

**Comment le contre-projet répond-il aux craintes sur l'emploi et les coûts?**

Ces craintes sont légitimes. Nous avons mis en place trois garde-fous essentiels. D'abord une application qui ne vient pas empiéter sur les CCT étendues existantes. Nous préservons ainsi le partenariat social. Ensuite des exceptions qui devront éviter, notamment pour les jeunes, de bloquer leur entrée sur le marché du travail. Et finalement, pas d'indexation automatique comme le prévoient les initiatives, mais un pilotage annuel qui s'appuiera bien évidemment sur l'IPC, mais également sur la conjoncture et le marché de l'emploi.

**Si les deux initiatives passent et que le contre-projet est rejeté, quelles seraient les conséquences?**

Je rappelle que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil soutiennent le contre-projet. Cette solution est raisonnable. En revanche, l'acceptation des deux initiatives nous ferait basculer dans un système bien plus rigide, avec la remise en question du part-

neriat social, puisque le salaire minimum s'imposerait même là où des négociations entre syndicats et employeurs ont eu lieu. Sans parler de l'indexation automatique qui pèserait lourdement sur certains secteurs d'activités. Les entreprises qui ont de faibles marges seraient particulièrement mises sous pression. Sans parler de l'impossibilité d'ajuster le dispositif puisque les initiatives ne le prévoient pas.

**Pourquoi la question subsidiaire est-elle décisive?**

Parce qu'elle tranche entre deux modèles. Si les électeurs acceptent à la fois l'initiative législative et le contre-projet, c'est la question subsidiaire qui décidera lequel entre en vigueur. Ne pas y répondre, c'est laisser d'autres décider à votre place.

**«Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil soutiennent le contre-projet»**

Si vous voulez préserver le partenariat social, garder de la flexibilité et éviter une solution trop contraignante, alors il ne suffit pas de voter oui au contre-projet, il faut aussi le cocher dans la question subsidiaire!

Publicité

**Machines-Services - Bernard Thonney**

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machinesservices.com

# Le visage des Municipalités est connu

Par  
La Rédaction

## A l'issue du second tour, les Municipalités vaudoises se mettent en place. Revue des principaux résultats dans les villes du canton



A Yverdon-les-Bains, la droite a renversé la majorité de gauche. **François Armada** en sera le prochain syndic. A l'exécutif, il pourra compter sur ses colistiers PLR Christian Weiler et Dominique Viquerat, ainsi que sur le Vert'libéral Pierre-Henri Meystre.

A Montreux, les sept candidats à la Municipalité ont été élus tacitement dès le premier tour, dont les trois représentants PLR Julien Chevalley, Olivier Mark et Yannick Hess, permettant ainsi au parti de récupérer un siège perdu en 2021.



A Nyon, **Olivier Riesen** sera le nouveau syndic après une campagne disputée suite au départ de Daniel Rossellat. Loin devant ses concurrents de la gauche, il a obtenu 52% des voix. Sa colistièrè Roxane Faraut a également été réélue à la Municipalité

A Renens, la députée Elodie Golaz Grili récupère le siège perdu par son père en 2021. A Vevey, le PLR signe une entrée remarquée à la Municipalité avec l'élection de Patrick Bertschy.

A Pully, la commune compte pour la première fois de son histoire une syndique en la



personne de **Nathalie Jaquerod**. La PLR, ancienne présidente de la Cour des comptes, a été élue aux côtés de Jean-Marc Chevallaz et Sébastien Fague, permettant au parti de conserver ses trois sièges sur les cinq que compte la Municipalité.

A Morges, la syndique sortante Mélanie Wyss est reconduite pour un deuxième



mandat. Ont également été réélus à la syndiculture Christine Girod à Gland, Lionel Voinçon à Payerne, Grégory Devaud à Aigle, Charles Monod à Lutry, Alain Monod à Epalinges, Laurent Bovay à Crissier, Laurence Marchand à Chavornay.

Relevons enfin les élections à la syndiculture de **Pascale Vollenweider** à Rolle, et du député Pierre-François Motier à Château d'Oex.

Publicité



**Nettoyage  
Conciergerie  
Facility Services**

Devis gratuits et sans engagement ! 

ANS  depuis 1968 www.eco2net.ch

Fribourg 026 675 30 03	Vaud 024 425 30 00	Neuchâtel 032 730 28 18
---------------------------	-----------------------	----------------------------

# Echos du Grand Conseil

## M2 et M3: trois décrets pour deux métros

Par **Jérôme Thuillard**

Secrétaire général PLR Vaud, Conseiller communal Romanel-sur-Lausanne

Le 21 avril, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité les trois décrets relatifs au futur des métros M2 et M3. Les deux premiers concernent le M2 et visent, d'une part, son renouvellement – avec un nouveau système de conduite, de nouvelles rames et un bâtiment adapté pour les accueillir – et, d'autre part, l'augmentation de



sa capacité. Le troisième décret permet de poursuivre les études liées au M3, tant pour son pilotage automatique que pour ses infrastructures.

Ces projets sont portés par notre ancien conseiller aux Etats, **Olivier Français**, en son temps cheville ouvrière du M2 et aujourd'hui président du comité de pilotage et directeur du programme de développement des métros. Au total, ce sont près de 900 millions de francs d'investissements qui ont été consentis par le Grand Conseil et le Conseil communal de Lausanne. Enfin, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la question d'une passerelle piétonne entre la gare et le Flon n'a pas encore été tranchée par le législatif cantonal.

## Fonds d'investissement rural: un versement unique de 20 millions

Le Fonds d'investissement rural (FIR) a été créé en 1976 afin de permettre l'octroi de prêts sans intérêts, notamment pour compenser l'inconstructibilité de certains biens situés en zone agricole. Comme le rappelle le projet du Conseil d'Etat, «des prêts pouvaient ainsi être accordés pour l'achat de terrains en zone



agricole en vue d'agrandir un domaine (...) ainsi que pour faciliter la reprise d'exploitations agricoles familiales en propriété».

Alors que la dotation du fonds s'élève à 120 millions de francs et n'avait pas évolué

depuis 1992, le gouvernement proposait d'y injecter 20 millions de francs par tranches de

**«Le Fonds d'investissement rural (FIR) permet l'octroi de prêts sans intérêts»**

5 millions sur quatre ans. Par voie d'amendement, notre député **Alexandre Berthoud** a proposé un versement en une seule fois, une option finalement acceptée par le plénum.

Publicité

**d'silence acoustique sa**  
Bureau d'études  
**A l'écoute de votre silence**  
Acoustique des salles, du bâtiment, de l'environnement  
021 601 44 59  
[www.dsilence.ch](http://www.dsilence.ch)

# Echos du Grand Conseil

## A bientôt Régula, bienvenue Stéphane !

Par **Jérôme Thuillard**  
Secrétaire général  
PLR Vaud, Conseiller  
communal Romanel-sur-Lausanne

En cette fin du mois d'avril, notre députée **Regula Zellweger** a décidé de renoncer à son mandat au Grand Conseil afin de se consacrer à sa commune de Givrins et à une nouvelle vie à deux dans cette même bourgade. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement au sein du parti, qui se poursuivra désor-



mais à un niveau plus local, mais sans nul doute tout aussi riche.

Pour la remplacer dans l'hémicycle de Cité-Devant, les urnes ont désigné **Stéphane Jayet**. Né en 1965 et actuel syndic de Tarte-



gnin, il fera son entrée au Parlement en mai. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions et le remercions d'avoir accepté ce mandat.

## Modification de la Loi sur l'Enseignement privé

Porté par notre conseiller d'Etat Frédéric Borloz, ce projet vise à clarifier le cadre légal de l'enseignement dispensé à domicile ainsi que dans les écoles privées. Ce-

lui-ci n'ayant pas évolué depuis 1984, il s'agit désormais de garantir que chaque enfant puisse bénéficier d'un enseignement de qualité, tout en préservant la liberté de choix des parents et en protégeant les jeunes d'éventuelles dérives sectaires ou religieuses susceptibles de compromettre leur intégration.

Notre députée Elodie Golaz-Grilli résumait ainsi les enjeux de cette révision sur nos réseaux: «Par cette révision de

loi, le Canton pourra s'assurer que l'enseignement à domicile et dans les écoles privées soit assuré correctement pour le bien de chaque enfant du Canton de Vaud».

## Votation du 14 juin : pour un Canton fort et dynamique!

Réuni en congrès à La Tour-de-Peilz le 23 avril, le PLR Vaud s'est clairement positionné sur les objets soumis au vote du 14 juin. Ses délégués ont largement refusé l'initiative populaire fédérale «Pas de Suisse à 10 millions» par 116 voix contre 18 et 14 abstentions.

Ils ont également rejeté les initiatives de la gauche visant à instaurer un salaire minimum cantonal, tout en soutenant le contre-projet du Conseil d'Etat.

Enfin, les délégués ont accepté la modification de la loi fédérale sur le service civil par 142 voix contre 1 et 2 abstentions. Dans un contexte de dégradation de la situation sécuritaire en Europe, cette décision s'inscrit dans une volonté de renforcer l'armée et de redonner au service civil sa fonction première.

## Congrès du 24 juin: organisateurs recherchés

**Le prochain congrès du PLR Vaud se tiendra le 24 juin.** Si la date est fixée, le lieu reste encore à déterminer. Nous recherchons ainsi une ou plusieurs sections, ou un arrondissement, disposés à accueillir les congressistes pour des débats fructueux et des moments conviviaux.

Le Secrétariat se réjouit de recevoir vos manifestations d'intérêt et se tient à votre disposition pour toute question.

# Rejoignez- NOUS!



**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux  
Vaud

Publicité

## Agenda du PLR Vaud

**24 juin 2026**

► Congrès

**5 septembre 2026**

► Université d'été

**26 novembre 2026**

► Congrès

**30 août 2026**

► Brunch du PLR

**10 septembre 2026**

► Congrès - Yvonand

**Fiduciaire  
PAUX Conseils  
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges  
Tél. 021 803 73 11  
info@paux.ch - www.paux.ch

# Martine à la retraite



Par  
Nasrat Latif

Photos: Petar Mitrovic

**Martine Perey-Schmidt vient de prendre sa retraite après dix-sept ans passés au secrétariat du PLR Vaud. Portrait d'une fille de paysans fière de ses racines**

Qui donc ne connaît pas Martine Perey-Schmidt et son légendaire sourire? Des années durant, elle a accueilli les délégués du PLR Vaud lors des congrès et assuré la bonne tenue des événements. Voilà pour la pointe visible de l'iceberg. Dans l'ombre, son travail au secrétariat était aussi varié qu'indispensable: «Je faisais plein de petites choses peu visibles comme la gestion du fichier des membres et des délégués, ou encore celle du site web».

Engagée au secrétariat du Parti libéral par Catherine Labouchère, Martine sera l'une des chevilles ouvrières de l'application de la fusion avec le Parti radical, quatre ans plus tard. Elle s'en rappelle avec nostalgie: «Le premier congrès des deux partis fusionnés avait lieu en 2012 avec des centaines de participants. Avec mes collègues et Philippe Miauton, alors Secrétaire général, on a mis en place une toute nouvelle structure du parti. Et ce n'était pas une mince affaire!».

#### Fille de paysans

Martine Perey-Schmidt est née dans une famille paysanne à Vaux-sur-Morges. Aux côtés de ses deux frères cadets, elle y passe «une enfance très heureuse à la campagne» au sein de l'exploitation agricole, entre

vaches, céréales et vignes. Un quotidien paisible où le labeur est constant: «Une ferme, c'est un travail de tous les instants, sept jours sur sept. Alors vous pensez bien, les vacances, on n'en avait pas!». Voilà de quoi nourrir des rêves d'évasion...

**«Une ferme, c'est un travail de tous les instants, sept jours sur sept. Alors vous pensez bien, les vacances, on n'en avait pas!»**

Enfant, elle se lance un défi: «Je me suis promis qu'à 25 ans, j'aurai visité Londres, New York, Los Angeles et Hong Kong». Promesse tenue. Passionnée par la musique et la culture nord-américaine, elle fait le grand saut vers l'inconnu à l'âge



## Martine Perey-Schmidt en quelques dates:

- 1961: Naissance à Vaux-sur-Morges
- 1978: Départ pour six mois en Louisiane comme fille au pair
- 1990: Mariage avec François
- 1998: Naissance de sa fille Salomé
- 2005: Municipale à Bioley-Magnoux -2021 durant 16 ans
- 2008: Engagée au secrétariat du Parti libéral vaudois
- 2012: Intègre le secrétariat du PLR Vaud lors de la fusion
- 2026: Retraite active

de 16 ans et s'envole pour Bâton-Rouge, en Louisiane.

Elle y passe six mois comme jeune fille au pair, avant de prendre la direction de la Grande Pomme: «New York en 1978, c'était quelque chose! Une ville déjà immense et pleine de surprises – j'y ai découvert les premiers bancomats! C'était

**«Je me suis promis qu'à 25 ans, j'aurai visité Londres, New York, Los Angeles et Hong Kong»**

fascinant. La petite fille de paysans que j'étais s'est donné les moyens de réaliser ses rêves, de découvrir le monde».

### La politique dans le sang

Et la politique dans tout cela? Elle était présente dans la vie de Martine Perey-Schmidt dès son plus jeune âge puisque son père fut, durant une trentaine d'années, municipal, puis syndic de Vaux-sur-Morges. Alors forcément, l'intérêt pour la chose publique a toujours été présent.

Au point qu'elle deviendra municipale de son village de Bioley-Magnoux, dans le Jura-Nord vaudois – «à seulement cinq kilomètres du LEB à Bercher» –, durant seize années, de

2005 à 2021. «Une jolie aventure politique» pour celle qui était en charge de la police, de la step et de la déchetterie. Arrivée en tête au premier tour d'une élection complémentaire sans s'être portée candidate, Martine a assumé avec fierté et sens des responsabilités ce nouveau défi: «Dans un village de 250 habitants, il n'y a pas de chefs de service, on fait tout».

### Points de croix

Au fur et à mesure de la conversation, Martine Perey-Schmidt lève (un peu) le voile sur d'autres facettes de sa personnalité, notamment ses passions. A commencer par la broderie: «C'est vraiment mon truc, ma grande passion! Voilà 25 ans que je fais partie d'un groupe de brodeuses, et pas un jour ne passe sans que je brode».

De la même manière, pas un jour ne passe sans que Martine n'ouvre un, voire plusieurs livres. En ce moment, elle dévore *La Fêlure de la Monégasque* Charlotte Casiraghi: «C'est un magnifique livre, presque philosophique», qui lui a donné envie d'en acquérir un autre; Je sais pourquoi chante l'oiseau en cage de Maya Angelou, dont parle la première autrice. «J'aime aussi flâner chez Payot et découvrir un livre au hasard», nous glisse-t-elle.

Et puis, bien sûr, ses envies de voyages ne l'ont pas quittées, loin de là! Elle rentre d'un voyage au Maroc avec son mari François et prépare déjà leur prochaine grande aventure, des étoiles plein les yeux: «On aimerait faire le Canada d'est en ouest, probablement l'année prochaine. C'est notre grand rêve!»

### Retraite active

On l'aura compris, Martine n'est pas du genre à se tourner les pouces: sa retraite sera belle et bien active. Le temps ainsi dégagé lui permet de renforcer ses engagements associatifs, en particulier au sein des Paysannes vaudoises. Son comité, dont elle est membre, organise une trentaine d'activités tout

au long de l'année, «de la visite d'une distillerie d'absinthe dans le canton de Neuchâtel à celle d'une ferme produisant de l'ail noir, en passant par une journée à ski. J'y ai rencontré de super copines!». Et d'ajouter que l'association, forte de 5'000 membres, «fonctionne un peu comme le parti».

**«Dans un village de 250 habitants, il n'y a pas de chefs de service, on fait tout»**

Il n'en fallait pas plus pour qu'elle se replonge dans ses nombreux souvenirs issus de ses dix-sept ans passés au sein du PLR: «C'était quand même une expérience incroyable. J'ai adoré ce boulot, les échanges par téléphone ou mail puis en vrai lors des congrès. Comme j'ai une bonne mémoire des noms et des visages, c'est facile pour moi. J'ai trouvé passionnant de rencontrer les députés et les conseillers d'Etat, de discuter avec eux. Sans oublier les collègues bien sûr!». Puis elle se rappelle avec joie un moment suspendu, en 2014, lors de l'Université d'été du PLR Vaud: «J'ai conduit Luc Ferry, qui y intervenait, d'Yverdon à Morges. C'était un moment incroyable à deux, dans ma voiture», et d'ajouter laconiquement: «Voilà, c'est aussi ça mon parcours au PLR!».

Avant de nous quitter, Martine Perey-Schmidt souligne qu'elle tient à ce qu'on écrive bien son nom de jeune fille, pour une raison pratique d'abord: «Ma belle-sœur, qui vit dans la même maison que nous, s'appelle aussi Martine Perey!». Deux Martine dans un petit village, c'est déjà peu commun. Alors deux Martine Perey de la même famille, vous imaginez! Enfin, nous dit-elle avec aplomb, elle tient à son patronyme aussi, et surtout, parce qu'elle en est «très fière».

# Roméo + Juliette

Par  
Politik-AI

Texte: La Rédaction

Certaines histoires semblent écrites d'avance. Une rencontre, un regard puis, soudain: le coup de foudre! Jordan Bardella et Maria Carolina de Bourbon des Deux-Siciles apparaissent en couverture de Paris Match, main dans la main, comme une évidence romantique.

Dans ce conte moderne, rien n'est laissé au hasard. Une relation officialisée au moment opportun, dans un écrin (l'Ile de Beauté) soigneusement choisi. «Le poids des mots, le choc des photos», nous dit-on. Ici, ni le poids ni le choc: le récit est léger, les images lisses, et l'ensemble soigneusement calibré pour ne (surtout) heurter personne.

Ils rejouent Roméo et Juliette, version XXI<sup>e</sup> siècle. Elle, héritière d'une lignée aristocratique, incarnation d'un monde ancien, codifié, presque hors du temps. Lui, figure politique



en ascension, enfant du peuple que certains verraient bien au sommet. Deux univers que tout semble opposer, et que le récit rapproche.

Le contraste est puissant, et politiquement utile. A un an de l'élection présidentielle, le président du Rassemblement national affine son image. L'opération est cousue de fil blanc: adoucir, humaniser, élargir. Paris Match n'est jamais un hasard; c'est un passage.

Mais qui joue vraiment le rôle principal? Les deux protagonistes, ou l'histoire qu'ils incarnent? Car entre Roméo et Juliette, ce n'est pas tant une romance qui se déploie qu'une image qui se construit, celle d'un pouvoir qui se doit d'être désirable.

Le récit s'écrit. La magie opère. Le reste est affaire de mise en scène.

## Abonnez-vous à **Vaudois!**

Recevez chez vous le média d'opinion libérale-radical, 10x par an

- ▶ Abonnement 12 mois: **CHF 100.-**
- ▶ AVS, apprentis et étudiants: **CHF 55.-**
- ▶ Entreprise et soutien: **CHF 150.-**

[www.vaudois.media](http://www.vaudois.media)



[vaudois.media/abonnement](http://vaudois.media/abonnement)

**Impressum:** Tirage: 10'000 exemplaires, imprimés en Suisse - Éditeur: Parti libéral-radical vaudois (PLR Vaud) - Rédaction: Nasrat Latif (rédacteur en chef), Daniella Gorbunova (journaliste), Thierry Gana (graphiste), Petar Mitrovic (photographe), Louise Cordier (correctrice) - Abonnement 1 an/10 numéros: CHF 100.- tarif normal, CHF 55.- AVS, apprentis et étudiants, CHF 150.- Entreprise et abonnement de soutien - Adresse: Vaudois! Le média d'opinion libérale-radical, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, [contact@vaudois.media](mailto:contact@vaudois.media) - Création et réalisation: Nokté Média, Avenue de la Gare 4, 1003 Lausanne - Publicité: Urbanic, chemin de Sous-Mont 21, 1008 Prilly, [info@urbanic.ch](mailto:info@urbanic.ch) - Impression: PCL Print Conseil Logistique SA